



Politique européenne

# Les Bilatérales, fondement de notre succès économique

02.07.2025

## D'un coup d'oeil

- Les accords bilatéraux avec l'Union européenne (UE) dopent notre prospérité
- Selon une nouvelle étude d'Ecoplan, en cas de disparition des accords bilatéraux, la Suisse devrait s'attendre à une baisse importante de son produit intérieur brut (PIB)
- Selon economiesuisse, ces estimations relatives au recul du PIB sont conservatrices. Les avantages économiques de l'ensemble du paquet d'accords seraient encore plus importants

Les accords bilatéraux avec l'UE contribuent de manière substantielle au succès économique de la Suisse: ils suppriment des obstacles au commerce, facilitent l'accès au marché, améliorent la coopération et encouragent la collaboration en matière de recherche. Une relation stable avec nos voisins accroît la sécurité juridique, favorise les investissements et assure un accès non bureaucratique à la main-d'œuvre étrangère. Ces effets positifs sur l'évolution économique ont déjà été montrés dans des études d'Ecoplan (2015) et de BAK Economics (2015, 2020) entre autres. En lien avec la consultation sur le nouveau paquet d'accords bilatéraux entre la Suisse et l'UE, [Ecoplan a mis à jour son étude \(en allemand\)](#).

## La disparition des accords bilatéraux se traduirait par une baisse de la prospérité

Les résultats de l'étude confirment ce que de précédentes modélisations avaient déjà montré: les accords bilatéraux avec l'UE présentent de gros avantages économiques pour la Suisse. La disparition des accords bilatéraux et une détérioration du statut de la Suisse pour sa participation à des programmes de recherche et d'innovation de l'UE entraîneraient une baisse de 4,9% du PIB de la Suisse d'ici à 2045. Cela correspond à une baisse de 2500 francs environ par habitant, toujours d'ici à 2045 et en tenant compte d'une croissance démographique moindre en raison d'une immigration nette plus faible.

## Le nouveau paquet d'accords, pour continuer à bénéficier des accords bilatéraux

Les accords actuels ne sont pas dynamiques, raison pour laquelle ils s'érodent depuis quelques années. Faute de mise à jour, de nouveaux obstacles au commerce apparaissent. L'accès au marché se complique et devient plus coûteux. Bien que les accords ne disparaissent pas, les avantages qu'ils apportent diminuent progressivement. Le nouveau paquet d'accords permettrait d'y remédier et favoriserait la persistance à long terme des avantages calculés par Ecoplan. De nouveaux accords apporteraient par ailleurs d'autres améliorations pour la Suisse, dans les domaines de l'électricité et de la sécurité alimentaire par exemple. L'accord sur l'électricité à lui seul entraînerait, selon une [nouvelle étude](#), une baisse des prix de l'électricité et une augmentation du PIB de 0,5% d'ici à 2050.

## Les avantages économiques devraient être supérieurs aux estimations

Selon *economiesuisse*, le recul du PIB estimé à 4,9% d'ici à 2045, en l'absence d'accords, constitue une estimation conservatrice. En effet, les avantages économiques apportés par le paquet d'accords sont probablement supérieurs, avant tout pour deux raisons:

- Premièrement, l'étude ne couvre qu'une partie des accords. D'autres domaines, comme l'association à Schengen/Dublin ou la suppression d'obstacles au commerce dans le secteur alimentaire, n'ont pas été pris en compte dans les calculs.
- Deuxièmement, la somme des effets isolés des différents accords est supérieure à l'effet global démontré. Autrement dit, les avantages systémiques sont, à notre avis, sous-estimés. Les différents accords ont une influence positive les uns sur les autres. L'avantage de la coopération en matière de recherche sera plus grand si, par ailleurs, une stabilisation dans d'autres domaines garantit la sécurité juridique, un accès au marché sans entraves et l'accès non bureaucratique à la main-d'œuvre qualifiée d'Europe.

Enfin, il convient de noter que les accords créent une dynamique économique et entraînent une croissance plus élevée du PIB. Cet effet ne se limite pas à 2045, mais s'intensifie avec le temps. Les accords apporteront des avantages déjà avant 2045 et continueront à influencer positivement les performances économiques après. L'impact par habitant, c'est-à-dire les 2500 CHF par personne d'ici à 2045, n'est pas un effet unique. Sans ce paquet d'accords, la prospérité serait en effet moindre chaque année déjà avant 2045, ainsi qu'après.



**Rudolf Minsch**

Responsable Politique économique générale & Économie extérieure, Chef économiste, membre de la direction



**Guido Saurer**

Responsable suppléant du département Politique économique et formation

---

© economieuisse | [www.economieuisse.ch](http://www.economieuisse.ch)